



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

Vingt-neuvième session

Rome (Italie), 21-25 février 2005

ACTIVITÉS INTERSESSIONS
(2003-2004)

I. INTRODUCTION

1. Le rapport sur les activités intersessions est un point permanent de l'ordre du jour des sessions de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Il couvre les activités du Comité scientifique consultatif (CSC) et du Comité de l'aquaculture (CAQ). Les conclusions tirées et les conseils émis en matière de gestion des pêches et de développement de l'aquaculture figurent dans le document portant la cote GFCM/XIX/2005/6. En conséquence, le présent document offre uniquement une synthèse des principales activités entreprises par les Comités depuis la vingt-huitième session (Tanger (Maroc), 14-17 octobre 2003). De nombreuses autres activités ont été mises en oeuvre dans le cadre des projets régionaux CopeMed, AdriaMed, MedSudMed et MedFisis. Elles sont reprises en détail dans le rapport de la septième session du Comité scientifique consultatif (GFCM/XIX/2004/Inf. 6).

II. ACTIVITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

2. Le mandat du Comité scientifique consultatif pour la période intersessions a été établi dans le « Cadre de référence » figurant à l'annexe H du Rapport de la vingt-septième session de la CGPM, mis à jour à la vingt-huitième session de la Commission dans son programme de travail et précisé dans le cadre du budget autonome adopté à la session extraordinaire de la CGPM (St Julians (Malte), 19-23 juillet 2004).

3. Le Comité scientifique consultatif a tenu sa septième session à Rome (Italie), du 19 au 22 octobre 2004. Y ont participé des délégués de 19 membres de la Commission, ainsi que des observateurs de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) et du Fonds mondial pour la nature (WWF). Le Comité s'est félicité de la participation la plus importante enregistrée depuis sa création en 1999, notamment avec des représentants de tous les États Membres de la mer Noire. De même, la participation aux réunions des organes

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

subsidiaries s'est nettement renforcée en 2004, tant par le nombre de pays représentés que par les disciplines couvertes, avec la coopération notable de scientifiques de la Méditerranée orientale. Le CSC a toutefois réaffirmé que les groupes de travail devraient être largement ouverts afin de favoriser une forte participation alors que, dans les sous-comités, la participation pourrait être plus limitée si les instituts nationaux concernés étaient régulièrement représentés. Le CSC a souligné à nouveau qu'il fallait renforcer les contributions, les données et les analyses scientifiques, ainsi que la couverture des sous-régions géographiques de la CGPM.

4. Le CSC a souligné à nouveau la nécessité de poursuivre les efforts visant à intensifier le travail en réseau ainsi que la fiabilité des institutions nationales, notamment par le biais des centres de liaison nationaux et des correspondants de chaque sous-comité. Le Comité a examiné la liste actualisée des centres de liaison et invité les membres à la mettre à jour auprès du Secrétariat.

5. Le CSC, ses quatre sous-comités et les groupes de travail ont travaillé sans relâche durant les onze mois de la période intersessions 2004, comme en témoignent les documents établis¹ et les quinze réunions organisées. Ainsi, à l'exception d'un atelier sur la mesure de l'effort de pêche et du report de la troisième réunion du groupe de travail CGPM/CICTA sur les techniques durables d'élevage du thon, toutes les réunions approuvées par la Commission ont été tenues, comme indiqué dans le tableau ci-après. Par ailleurs, l'Atelier sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) en Méditerranée a été organisé en juin 2004.

Réunions des organes subsidiaires du CSC

	Objet	Date (2004)	Lieu	Participation des experts²/pays
Évaluation des stocks	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	15 / 8
	Groupe de travail sur les espèces démersales	6-7 mai	Malaga (Espagne)	21 / 7
	Groupe de travail sur les petits pélagiques	6-7 mai	Malaga (Espagne)	15 / 5
	Groupe de travail sur les points de référence biologiques	20-21 avril	Rome (Italie)	60 / 7
Statistiques et information	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	20 / 13

¹ Outre l'établissement des rapports (dix-sept) pour chacune des réunions, le Secrétariat avec le soutien des projets régionaux et mondiaux de la FAO a publié six monographies dans la collection *Study and Reviews Series* (SR) de la CGPM. Ces publications sont les suivantes: Ecosystem Effects of Fishing (SR No74); Comparative Study on Fisheries Regulatory Framework (SR No75); IUU fishing in the Mediterranean (SR No 76); Inventory of GFCM scientific and technical publication since 1952 (SR No 77); Interaction between Capture Fisheries and Aquaculture (SR N0 78). Un examen méthodologique des points de référence biologiques et une mise à jour des paramètres macroéconomiques des pêches en Méditerranée sont aussi en cours de préparation.

² Secrétariat de la CGPM et personnel des projets régionaux de la FAO exclus.

Sciences économiques et sociales	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	16 / 10
	Groupe de travail sur les indicateurs socio-économiques	15-17 mars	Barcelone (Espagne)	8 / 5
Environnement et écosystèmes marins	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	20 / 7

Réunions du Comité consultatif scientifique

Objet	Date	Lieu
Septième session	19-22 octobre (2004)	Rome (Italie)
Coordination des quatre sous-comités	13 mai (2004)	Malaga (Espagne)
7ème Groupe de travail mixte CGPM/CICTA sur les grands pélagiques	13-14 mai (2004)	Malaga (Espagne)
2ème Groupe de travail mixte CGPM ³ /CICTA sur les techniques durables d'élevage du thon	15-17 décembre (2003)	Izmir (Turquie)
Groupe mixte SCIS/SCES/SCSA d'experts sur les unités opérationnelles	2-3 décembre (2003)	Madrid (Espagne)
Consultation CSC/CAQ/AdriaMed sur l'interaction entre l'aquaculture et les pêches de capture	5-7 novembre (2003)	Rome (Italie)
Coordination des quatre sous-comités	18 octobre (2003)	Tanger (Maroc)

6. À sa vingt-huitième session, la Commission a entériné la composition du nouveau Bureau du CSC. La Commission a donné acte de son importance, en particulier sous sa forme élargie de **Réunion de coordination des sous-comités**, et est convenue de la nécessité de définir un mandat spécifique en conséquence⁴. Durant la période intersessions, la Réunion de coordination s'est réunie deux fois. Ses travaux ont porté essentiellement sur l'analyse des questions transversales et la promotion d'une interface renforcée entre les activités respectives des organes subsidiaires. Elle a aussi fait d'autres propositions visant à améliorer le fonctionnement des sous-comités comme suite à donner à l'évaluation externe des résultats du Comité scientifique consultatif effectuée en août 2003, c'est-à-dire durant la période intersessions du CSC, et a défini un mandat pour le Bureau du CSC, y compris pour les coordonnateurs de sous-comité et pour la Réunion de coordination elle-même.

7. À la septième session du CSC, de nombreuses délégations ont exprimé l'opinion que la Réunion de coordination devrait agir comme un groupe directeur fonctionnel afin d'harmoniser les apports et les produits des sous-comités, coordonner les questions transversales et préparer des opinions intégrées sur la gestion des pêches qui seraient ensuite présentées au CSC. Le Comité s'est déclaré favorable à l'adoption formelle du statut de la Réunion de coordination tout en lui

³ CSC et CAQ.

⁴ Paragraphes 16 et 19 du rapport de la vingt-huitième session (doc. GFCM/XIX/2005/Inf.4).

conservant sa souplesse et sa capacité de réaction, lui permettant donc de se réunir aussi souvent que nécessaire, mais en faisant rapport au CSC selon les modalités appropriées. On trouvera le projet de mandat pour la Réunion de coordination et les coordonnateurs des sous-comités en annexe au document GFCM/XIX/2005/8, pour examen et adoption éventuelle par la Commission.

8. Le CSC a examiné le rapport de la Réunion spéciale d'experts sur l'**Évaluation externe des résultats du Comité scientifique consultatif** (1999-2003) qui a été présenté à la CGPM, en novembre 2003. Le Comité s'est félicité de ce travail et a pris acte des principes directifs déjà approuvés par la Commission à sa vingt-huitième session où ce travail avait été présenté. Le CSC a souligné en particulier la nécessité de promouvoir un processus consultatif à visée pratique répondant aux objectifs de la CGPM et de renouveler les efforts visant à formuler des avis en matière de gestion pluridisciplinaire, englobant la pêche multi-espèces, conformément à une approche écosystémique. Afin d'améliorer le rapport coût-efficacité du fonctionnement du CSC, la priorité immédiate est que les Membres de la CGPM remplissent leurs obligations statutaires et donc apportent une contribution scientifique efficace et assurent la participation régulière des scientifiques.

9. Les sessions des quatre sous-comités se sont déroulées en parallèle à Malaga (Espagne), en mai 2004. À sa septième session, le CSC a fait siennes ou a formulé les **principales observations émanant des sous-comités**, qui sont les suivantes:

Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCSA):

- 22 évaluations ont été examinées au total (14 sur les espèces démersales et 8 sur les petits pélagiques). Elles portaient sur 9 espèces et couvraient 7 sous-régions géographiques. Deux évaluations seulement ont été présentées sur les stocks partagés de sardines et d'anchois dans l'Adriatique;
- il n'a pas été proposé d'addition à la liste des stocks partagés;
- en ce qui concerne la longueur de 11 cm à la première maturité sexuelle pour l'anchois de la Méditerranée occidentale et de 9 cm pour l'anchois de l'Adriatique, il est nécessaire de prendre en compte les valeurs de L25 et de L75, outre celle de L50 utilisée;
- l'Atelier sur les points de référence a préféré l'approche de l'échelle chromatique; la liste des indicateurs de rendement et des critères connexes identifiés a été jugée pertinente mais des travaux ultérieurs seront nécessaires avant son adoption officielle, en particulier dans le domaine de l'évaluation multi-espèces;
- Mme C. Karlou-Riga (Grèce) remplace M.P. Oliver (Espagne) en tant que Coordonnateur du sous-comité.

Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCESS)

- la collecte de données sur les indicateurs socio-économiques, l'application de ces indicateurs et l'élaboration de modèles bioéconomiques pour la gestion des pêches, la formation dans le domaine de l'analyse socio-économique et de la gestion des pêches, et les analyses concernant la commercialisation de la pêche restent les priorités à moyen terme de recherche du SCESS;
- la collecte des données requises par segmentations de la flotte et l'estimation des indicateurs socio-économiques se sont révélées possibles dans toute la Méditerranée; cette activité doit, à titre de priorité, être étendue à la Méditerranée orientale et à la mer Noire;
- il convient de renforcer la collaboration entre le SCESS et le SCSA en matière de collecte de données ainsi qu'avec le Réseau du CAQ sur les aspects socio-économiques et juridiques (SELAM), notamment en ce qui concerne les analyses du marché et de l'impact sur l'environnement;

- suite à l'étude comparative sur le cadre de réglementation des pêches, préparée conjointement par CopeMed, AdriaMed et le Secrétariat, il conviendrait de continuer à analyser les cadres juridiques liés à la gestion, y compris en réunissant un groupe de travail juridique spécial, lorsque cela est jugé nécessaire.

Sous-Comité des écosystèmes et des environnements marins (SCMEE)

- en raison du manque de contributions sur l'impact des pêches de surface et de fond à la palangre sur les espèces halieutiques non commerciales, les oiseaux et les tortues, l'analyse des effets des engins de pêche sur les écosystèmes marins n'a pu progresser;
- des inquiétudes ont été exprimées sur le risque de voir se développer la pêche par plus de 1 000 m de profondeur;
- les activités sur l'impact des pêches aux filets dérivants à grande échelle sur la biodiversité et sur les espèces menacées ou en danger de disparition doivent être renforcées;
- la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches s'avère difficile; les efforts devraient être renouvelés, en s'appuyant notamment sur des indicateurs quantitatifs axés sur l'écosystème.

Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCISS)

- la collaboration avec le système FIGIS-FIRMS (FAO) pour l'inventaire des pêches est satisfaisante;
- des progrès ont été réalisés dans la mise à jour du programme MEDSTAT dans un nombre croissant de pays, en particulier en Méditerranée orientale par le biais de MedFisis. Il a été demandé d'élargir le programme à certains pays de la mer Noire;
- la normalisation de l'effort de pêche par unité opérationnelle devrait être traitée en priorité;
- les bases de données sur les enquêtes biologiques (thon et ressources) et les systèmes d'information se développent avec l'appui de MedSudMed, MEDITS et CopeMed; il conviendrait que d'autres programmes statistiques (par exemple, FAO-FIDI, Eurostat, EFARO) fournissent des données;
- le Secrétariat s'efforce de développer le site web de la CGPM; il faudra peut-être désigner un responsable du site web, ce qui permettrait de traiter et de diffuser rapidement les documents et informations connexes du CSC.

10. Outre les activités des sous-comités, les questions suivantes ont été traitées dans le cadre des organes subsidiaires concernés du CSC.

- La ***huitième session du Groupe de travail conjoint ad hoc CGPM/CICTA sur les stocks de grands pélagiques*** a été organisée à la suite des réunions des sous-comités. Elle a été axée sur l'examen des connaissances et des données biologiques disponibles concernant les petits thonidés, le marlin et l'albacore. Les données statistiques concernant l'albacore étaient dans l'ensemble trop limitées pour permettre une évaluation fiable. Les données relatives aux petits thonidés (bonite à dos rayé, thonine commune, bonitou) ainsi qu'au marlin et à d'autres espèces apparentées au thon étaient estimées très limitées. Le Groupe de travail a présenté une proposition pour un projet régional de recherche sur les petits thonidés afin de remédier à cette situation. Il a été noté que les recommandations formulées en 2002 concernant la collecte de données sur l'albacore ont rarement été mises en œuvre. Le CSC a en outre souligné la nécessité d'un suivi approprié des petits thonidés, y compris la collecte de données socio-économiques et d'informations sur ces pêches aux niveaux sous-régional et régional. Une collaboration scientifique plus étroite avec la CICTA a été préconisée. Le CSC a reconnu qu'il faudrait pour cela mettre à jour et officialiser le statut de cet organe subsidiaire afin d'en faire un groupe de travail

transversal spécial doté d'un mandat plus vaste que la collecte de données pour les évaluations de stocks, comme c'est le cas actuellement⁵. Le CSC est partisan d'un projet de mandat clarifiant le fonctionnement de son organe subsidiaire pour formalisation par les deux organismes dont il relève. Un avant-projet de ce mandat, préparé conjointement par les Secrétariats de la CGPM et de la CICTA, est attaché au document portant la cote GFCM/XIX/2005/6 pour suite à donner par la Commission.

- À sa vingt-huitième session, la Commission a noté qu'aucun progrès n'avait été réalisé par le **Groupe conjoint CECPI/CGPM sur la gestion des stocks d'esturgeon**⁶, établi en 2001. Le CSC a été informé des conclusions de la réunion de ce groupe de travail, organisé durant la vingt-troisième session de la CECPI (Wierzbica (Pologne), 26 mai-2 juin 2004). Le Comité a constaté que les résultats du groupe de travail CECPI/CGPM étaient à ce jour limités. Compte tenu de la charge de travail et des priorités actuelles, le Comité a suggéré que la CGPM se retire pour le moment du Groupe de travail et d'inviter la CECPI à tenir le CSC informé des faits nouveaux, des activités et des résultats.

Autres activités intersessions concernant les pêches de capture

11. À sa vingt-huitième session, la CGPM a examiné les questions communes à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, y compris l'état d'avancement et l'application du Plan d'action international relatif à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Méditerranée et les récentes actions et mesures prises par certaines organisations régionales de gestion des pêches à cet égard. La Commission a pris acte du souhait exprimé par ses membres que l'application du Plan d'action soit traitée, à l'échelle tant régionale que nationale, par l'intermédiaire de la CGPM. Elle a décidé d'adopter une approche progressive, en vertu de laquelle les différents aspects du problème pourraient être traités de manière holistique. La Commission est convenue d'organiser un **Atelier d'experts des pays de la CGPM, sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée**. Cet atelier s'est tenu à Rome (Italie) les 23 et 26 juin 2004⁷ avec le soutien du Japon et du Programme FishCode de la FAO. On trouvera le rapport de l'Atelier au document portant la cote GFCM/XIX/2005/Inf. 8.

12. L'Atelier s'est appuyé sur l'article 9 de la Déclaration de la Conférence ministérielle pour le développement durable des pêches en Méditerranée (Venise (Italie), novembre 2003) et sur une analyse des questionnaires émis par la FAO sur l'application du Plan d'action international et le Secrétariat de la CGPM sur des questions complémentaires spécifiques. Les points suivants ont été traités: l'utilisation de système de surveillance des navires pour certaines flottes; la révision du système de registre de pêche; et les dispositions visant à une plus grande harmonisation des caractéristiques des bateaux, des licences et des permis de pêches énoncées dans le Plan d'action de la CE pour le renforcement des capacités. L'Atelier a examiné la situation de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Méditerranée et les principales questions qui se posent aux niveaux national et régional. Il a défini les principes et les activités prioritaires sans perdre de vue les considérations de coût-efficacité. Les priorités sont notamment les suivantes: établissement d'un registre national des bateaux et liste connexe des bateaux autorisés (liste blanche); identification des procédures d'établissement des rapports et conception d'un cadre pour un plan de contrôle. Un plan de travail préliminaire a été défini pour être appliqué par un Groupe de travail spécial de la CGPM sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, tel que décrit dans le document portant la cote GFCM/XIX/2005/6.

⁵ Paragraphe 50 du Rapport de la dix-neuvième session de la CGPM (Livourne (Italie), 27 février-3 mars 1989).

⁶ Rapport de la vingt-huitième session, paragraphe 13.

⁷ L'Atelier a été réuni à l'occasion de la Consultation technique de la FAO (juin 2004) pour examiner les progrès réalisés et promouvoir la pleine application du Plan d'action international pour prévenir, décourager et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et du Plan d'action international pour la gestion de la capacité de pêche.

13. À sa septième session, le CSC a examiné les principales **activités des projets régionaux de la FAO**, à savoir CopeMed, AdriaMed, MedSudMed et MedFisis. Ces activités englobent des programmes de recherche, des consultations, des groupes de travail, des cours de formation et des publications. On trouvera au document portant la cote GFCM/XIX/2005/Mad.5 une synthèse de ces activités, y compris des renseignements sur la préparation de EastMed. Le Comité a réaffirmé l'importance du soutien apporté par ces projets à ses travaux. Les progrès accomplis par AdriaMed et CopeMed sur l'identification des Unités opérationnelles ont été particulièrement remarqué. Le Comité a insisté sur la nécessité de renforcer l'interface entre les projets régionaux et d'étendre à d'autres sous-régions les activités qui se sont avérées efficaces dans un domaine particulier.

14. Comme prévu au programme de travail pour 2003 du CSC et du Comité de l'aquaculture (CAQ), une **Consultation d'experts sur l'interaction entre l'aquaculture et les pêches de capture** a été organisée par AdriaMed en novembre 2003 (voir document GFCM/XIX/2005/mad.6). Le Comité a examiné les résultats de la Consultation et pris acte de l'approche utilisée et des indicateurs définis. Le CSC a noté par ailleurs l'intérêt exprimé sur cette question par le CAQ à sa quatrième session. Il a soutenu la proposition visant à ce que les deux comités entreprennent des activités conjointes, en particulier dans des domaines comme la gestion des lagunes, la biodiversité et les considérations écologiques, le repeuplement et l'introduction d'espèces exotiques, la lutte pour les espaces et le marché.

15. À la demande de la Commission, le Secrétariat a redoublé d'efforts pour établir une **coopération plus étroite avec les autres organisations régionales** concernées par les questions de la pêche dans la Méditerranée. Les activités entreprises à cet égard ont été notamment les suivantes: contribution à la formulation d'un avant-projet régional visant à atténuer l'impact des captures accessoires sur les populations de cétacés dans la zone de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) lors d'une réunion organisée début mars au Siège de la FAO; participation active à l'Atelier juridique réuni par le Centre méditerranéen de l'Union mondiale pour la nature (UICN) sur le thème de l'amélioration de la gouvernance en Méditerranée au-delà des mers territoriales; participation aux réunions⁸ pour la formulation de la composante régionale du Projet PNUD-FEM intitulé Partenariat stratégique pour le grand écosystème de la Méditerranée: mise en œuvre d'actions régionales pour la protection des ressources écologiques de la Méditerranée et des zones côtières. Le secrétariat de la CGPM a aussi assisté au trente-septième Congrès de la CIEMS et à la dix-huitième session de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Des données ont été aussi fournies à l'appui de la version 2004 du Plan d'action pour la Méditerranée et de la stratégie pour le développement durable en Méditerranée qui est en cours d'élaboration sous l'égide de la Commission méditerranéenne du développement durable, suite à la décision prise à la douzième session des Parties contractantes à la Convention de Barcelone⁹.

16. Les activités du **Groupe de travail conjoint CGPM/CICTA sur les pratiques durables d'élevage du thon rouge commun** sont décrites plus loin.

III. ACTIVITÉS DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

17. Durant la période intersessions, la quatrième session du Comité de l'aquaculture de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) s'est réunie à Alexandrie (Égypte), du 7 au 9 juin 2004, avec la participation de délégués de 15 membres de la Commission. L'état de l'aquaculture dans la région et les activités des réseaux liés au Comité ont été examinés. Le document présentant le rapport de la session porte la cote CGPM/XIX/2005/Inf.7.

⁸ Athènes (Grèce), 21-24 juin 2004, et Trieste (Italie), 11-12 octobre 2004.

⁹ Monaco, novembre 2001, comme confirmé par la seconde Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement, qui s'est tenue à Athènes (Grèce), en juillet 2002.

18. Les activités réalisées dans le cadre du Comité de l'aquaculture entre octobre 2003 et février 2005 ont porté essentiellement sur les domaines suivants: i) organisation d'une réunion spéciale d'experts sur l'évaluation externe du CAQ et de ses réseaux; ii) participation active aux travaux du Groupe de travail *ad hoc* CGPM/CICTA sur les pratiques durables d'élevage du thon rouge commun en Méditerranée; iii) révision de la proposition de projet concernant l'aquaculture régionale; iv) collecte et traitement des données par le réseau sur les Systèmes d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM); v) cours et séminaires organisés par le Réseau sur les techniques d'aquaculture en Méditerranée (TECAM) et portant sur les aspects techniques et biologiques de la mise en valeur de l'aquaculture. Le tableau ci-après fait le point sur les réunions prévues pour la période intersessions.

Réunions du CAQ

Objet	Date	Lieu	Participation ¹⁰
Deuxième réunion du groupe de travail CGPM/CICTA sur les pratiques durables d'élevage du thon rouge commun	15-17 décembre 2003	Izmir (Turquie)	17
Réunion spéciale d'experts sur l'évaluation externe du CGPM-CAQ et de ses réseaux	29-30 mars 2004	Rome (Italie)	7
Quatrième session du Comité de l'aquaculture (CAQ) de la CGPM	7-9 juin 2004	Alexandrie (Égypte)	30
Réunion spéciale de coordination du SIPAM	9-10 décembre 2004	Rome (Italie)	6 ¹¹
Premier atelier sur les bioindicateurs pour des pratiques durables d'aquaculture	Reporté à mi-2005	Montpellier (France)	--
Troisième réunion du Groupe de travail CGPM/CICTA sur les pratiques durables d'élevage du thon rouge commun	Reporté au 16-18 mars 2005	Rome (Italie)	--

¹⁰ Secrétariat GFCM et responsables régionaux de la FAO et personnel du projet exclus.

¹¹ Secrétariat GFCM compris.

Réunions SIPAM et TECAM/SELAM (réseau sur les aspects socio-économiques et juridiques de l'aquaculture en Méditerranée)

Objet	Date	Lieu	Nombre de Participants/ Pays
Réunion annuelle du SIPAM	Reporté en avril 2005	Split (Croatie)	--/--
Cours de perfectionnement TECAM sur les « systèmes de recirculation et leur application dans l'aquaculture »	12-16 janvier 2004	Sète (France)	42/12
Cours de perfectionnement sur la « Commercialisation des produits de la pêche: tendances et défis »	16-20 février 2004 ¹²	Saragosse (Espagne)	23/11
Séminaire de perfectionnement sur la « mariculture en pleine mer »	17-22 mai 2004	Saragosse (Espagne)	34/13
Cours de perfectionnement sur la « conception et la gestion des écloseries de mollusques bivalves »	14-19 février 2005	Saragosse (Espagne)	35/13 ¹³

19. L'évaluation externe du SIPAM a été proposée pour la première fois à la troisième session du Comité et, à sa vingt-septième session, la Commission a entériné cette recommandation. À la vingt-huitième session de la Commission, il a été demandé au Secrétariat d'envisager aussi l'évaluation externe de toutes les activités du CAQ, outre celles du SIPAM. La **Réunion spéciale d'experts sur l'évaluation externe du CGPM-CAQ et de ses réseaux** s'est tenue à Rome (Italie) les 29 et 30 mars 2004 (doc. CGPM/XIX?2005/Mad.4). Y ont participé six experts CGPM à titre personnel, les membres du Secrétariat et le consultant indépendant recruté pour effectuer l'évaluation. Il a été souligné que l'évaluation des travaux du CAQ était particulièrement importante compte tenu de la prochaine entrée en vigueur du budget autonome de la CGPM.

20. La deuxième réunion du Groupe de travail CGPM/CICTA sur les pratiques durables d'élevage du thon rouge commun s'est tenue à Izmir (Turquie), du 15 au 17 décembre 2003. Des rapports de synthèse sur i) les pêches de capture, ii) l'aquaculture et iii) la commercialisation du thon rouge commun, sur la base d'enquêtes nationales, ont été présentés afin de dresser un tableau complet de la situation de l'élevage du thon rouge commun et de son impact sur les pêches de capture et l'environnement. Il a été convenu que ces produits serviraient de base au projet de lignes directrices techniques pour les pratiques durables d'élevage du thon rouge commun qui devrait être présenté et mis au point lors d'une troisième réunion prévue à la mi-2004. Pour un certain nombre de raisons, l'élaboration des lignes directrices a été retardée et la réunion a été reportée une première fois en décembre 2004 et est aujourd'hui prévue pour la mi-mars 2005.

¹² Le cours a été organisé dans le cadre des activités de formation organisées par le CIHEAM en collaboration avec le département des pêches de la FAO dans le domaine des pêches et de l'aquaculture conformément aux objectifs identifiés par la CGPM.

¹³ Données provisoires.

21. À la demande de la CGPM lors de sa dernière session, le Secrétariat a rédigé une version révisée et synthétique de la **proposition de projet sur l'aquaculture régionale** à l'appui de la mise en oeuvre du Plan d'action pour une aquaculture responsable en Méditerranée, approuvé par le Comité de l'aquaculture à sa deuxième session (2000) et par la Commission en 2001. Le projet révisé a été finalisé et présenté au CAQ à sa quatrième session. Le Comité est convenu que les objectifs énumérés dans la proposition mise à jour mettaient l'accent sur des activités considérées comme pertinentes pour la région. Il a toutefois été reconnu que, en raison des différences régionales, il était difficile d'élaborer un projet unique pouvant être adopté par tous les membres et attirer le soutien des donateurs. Il a été suggéré par ailleurs de diviser les priorités, en séparant les questions présentant un intérêt régional commun de celles liées spécifiquement à une sous-région. Les activités prioritaires ainsi identifiées constitueront les composantes du programme à court et moyen terme du CAQ.

22. Le **Réseau SIPAM** a fonctionné pleinement durant la période intersessions, par le biais du Centre régional situé en Tunisie. Le Centre a continué à remplir ses tâches principales, soit: collationnement et vérification des données nationales soumises par les pays membres du SIPAM, compilation des bases de données agrégées régionales et téléchargement sur le site web et soutien technique pour le fonctionnement du système. En ce qui concerne SIPAM-on-the-Web, une intégration plus dynamique, d'utilisation plus facile et au premier niveau avec les autres systèmes d'information pertinents (FAO FIGIS) a été mise au point. Ce perfectionnement permet actuellement à tous les coordinateurs nationaux et aux usagers externes d'ajouter des données sur l'aquaculture présentant un intérêt national et régional. Un cours de formation spécial sur les nouvelles fonctions du SIPAM a été organisé à Rome (Italie) du 23 au 27 février 2004 pour le programmeur du Centre régional SIPAM, mettant l'accent sur la structure et la maintenance du portail SIPAM. La formation a été financée par le Département des pêches de la FAO. En outre, un manuel d'utilisation du site web SIPAM a été préparé et achevé.

23. Les contributions nationales pour l'enrichissement des bases de données et du site SIPAM n'étaient pas dans l'ensemble homogènes sur le plan de la soumission de données et d'informations. Le niveau d'efficacité est resté tributaire presque entièrement de l'engagement personnel des coordonnateurs nationaux. Des efforts continus ont été déployés pour inciter tous les coordonnateurs nationaux à fournir en temps voulu les données et informations requises par le système. En l'absence d'une adhésion sans réserve de la part des États membres de la CGPM concernés, les résultats n'ont pas toujours donné satisfaction. Il convient de noter que, à sa quatrième session, le Comité de l'aquaculture est convenu¹⁴, entre autres, de doter les coordinateurs nationaux du SIPAM d'un mandat institutionnel et d'un budget approprié au niveau national pour leur permettre d'exercer leurs activités. En outre, le mandat des coordinateurs nationaux a été examiné et entériné par le Comité.

24. Quatre activités (trois cours de formation et un séminaire) ont été organisées dans le cadre du **Réseau TECAM** par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) dans le cadre de l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (CIHEAM-IAMZ) et en collaboration avec diverses organisations locales et avec le soutien du Département des pêches de la FAO. Environ 140 participants ont profité de ces activités de formation dont un tiers a été financé par le CIHEAM et la FAO. Le cours de perfectionnement sur les « Systèmes de recirculation et leur application en aquaculture » s'est tenu à Sète (France) en janvier 2004 avec l'objectif principal d'étudier les principes des systèmes de recirculation en aquaculture et d'examiner les différents systèmes, conceptions, modes de fonctionnement et applications, en particulier dans l'aquaculture en Méditerranée. Le cours de perfectionnement sur la « Commercialisation des produits de la mer: tendances et défis » s'est tenu à Saragosse (Espagne) en février 2004 dans le cadre des activités de formation organisées par le CIHEAM avec les mêmes objectifs que ceux énoncés par la CGPM. Le cours a présenté une vision contemporaine intégrée des facteurs

¹⁴ Paragraphes 55 et 56 du rapport de la quatrième session du CAQ (doc. GFCM/29/2005/Inf.7).

essentiels qui façonnent les marchés des produits de la mer. Le séminaire de perfectionnement sur la « mariculture en pleine mer » a aussi eu lieu à Saragosse en mai 2004. Le cours de niveau supérieur sur la « Conception et la gestion des écloséries de mollusques bivalves » était en cours de préparation au moment où le présent document a été établi. Le cours se tiendra à Saragosse du 14 au 19 février 2005. L'annuaire des laboratoires de diagnostic de l'aquaculture en Méditerranée a été achevé et publié dans un numéro spécial du journal du CIHEAM, les *Cahiers Options Méditerranéennes*, et transmis au SIPAM pour référence sur leur site web.

25. Une session d'une journée a été consacrée au développement durable de l'aquaculture durant la dernière réunion internationale sur l'aquaculture de Bordeaux (France) en septembre 2004. Les deux questions fondamentales traitées étaient: i) comment définir et caractériser la durabilité de l'aquaculture et ii) comment mettre en pratique une aquaculture durable. Au cours de cette session, les critères à utiliser pour organiser les **ateliers prévus sur les indicateurs pour une aquaculture durable en Méditerranée** ont été établis.

26. À sa session extraordinaire¹⁵, la CGPM a demandé que la FAO mette à sa disposition les services d'un [autre] fonctionnaire. Le Secrétariat a engagé, dans le cadre du Programme d'experts associés de la FAO, un économiste principal chargé d'entreprendre l'analyse des tendances de la pêche et de l'aquaculture dans la zone de la CGPM, répondant aussi aux suggestions formulées respectivement par le CSC et le CAQ.

IV. ACTIONS PROPOSÉES À LA COMMISSION

27. La Commission est invitée à étudier les activités entreprises par les différents sous-comités et par le Secrétariat pendant la période intersessions et à en débattre.

28. La Commission pourrait également souhaiter fournir des orientations sur des questions spécifiques soulevées par ses comités, notamment sur les modalités d'action de ceux-ci.

¹⁵ Paragraphe 32 du Rapport de la session extraordinaire.